



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 19 janvier 2010
Confirmation de l'accord du Conseil d'Euronext Paris**

Neuilly-sur-Seine, le 22 janvier 2010

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Netgem s'est réunie le 19 janvier 2010, sous la présidence de Monsieur Joseph Haddad, afin de délibérer notamment sur les projets de distribution aux actionnaires de la Société d'un dividende en espèces exceptionnel à concurrence de 0,70 euro par action et d'un dividende en nature exceptionnel représenté par les actions de la société Video Futur Entertainment Group SA (« Video Futur »).

L'Assemblée a approuvé toutes les résolutions proposées, à l'exception de la 3^{ème} relative à l'augmentation du capital social réservée aux membres du personnel adhérents au plan d'épargne d'entreprise, suivant en cela les recommandations du Conseil d'Administration. Le résultat du vote de chacune des résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 19 janvier 2010 est présenté ci-après.

La Société informe ses actionnaires avoir obtenu l'accord du Conseil d'Euronext Paris sur le projet de cotation des actions de Video Futur sur Alternext. Dans ce cadre, un document d'information sera mis en ligne sur le site d'Alternext (www.alternext.fr) et de VideoFutur (www.videofutur.com). Cette confirmation lève la condition suspensive qui pesait sur la 5^{ème} résolution de l'Assemblée.

La Société est donc en mesure de confirmer que les personnes qui détiendront des actions Netgem à la clôture de la Bourse du 26 janvier 2010 (ou qui auront négocié l'achat d'actions Netgem avant la clôture de la Bourse du 26 janvier 2010) bénéficieront de la distribution des dividendes en espèces et en nature, en précisant par ailleurs que la mise en paiement de ces dividendes interviendra à compter du 27 janvier 2010. Cette date sera également la date de première cotation de l'action Video Futur sur Alternext sous le symbole ALVOD.

Résultat des votes de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 janvier 2010 :

N°	Résolutions	POUR		CONTRE		ABSTENTION		RESULTAT
		Voix	%	Voix	%	Voix	%	
1	<i>Modification de l'article 20 des statuts - Modalités de distribution des dividendes</i>	18216143	99,778	40522	0,222	-		adoptée
2	<i>Autorisation d'attribuer gratuitement des actions de la Société aux collaborateurs du groupe ainsi qu'à des dirigeants mandataires sociaux de la Société ou de sociétés du groupe</i>	16754467	91,772	1502198	8,228	-		adoptée
3	<i>Délégation au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à son capital réservées aux membres du personnel adhérents au plan d'épargne d'entreprise de la Société</i>	1513838	8,292	16742827	91,708	-		rejetée
4	<i>Approbation du projet de distribution aux actionnaires de la Société d'un dividende en espèces exceptionnel à concurrence de 0,70 euro par action</i>	18216158	99,778	40507	0,222	-		adoptée
5	<i>Approbation du projet de distribution aux actionnaires de la Société d'un dividende exceptionnel en nature représenté par des actions en portefeuille de la société Video Futur Entertainment Group SA sous condition suspensive</i>	18211815	99,754	44850	0,246	-		adoptée
6	<i>Pouvoirs pour formalités</i>	18252337	99,976	4328	0,0246	-		adoptée

A propos de Netgem :

www.netgem.com
 ISIN : **FR0004154060**, Reuters : **ETGM.PA**, Bloomberg : **NTG FP**

Contacts :

Vanessa Vigar, Directrice de la communication, Tel : + 31 6 11 56 22 18, vanessa.vigar@netgem.com
 Gilles Aubagnac, DAF, Tel : + 33 (0) 1 55 62 56 51 – gau@netgem.com